

Image not found or type unknown



Renonciation succession puis je touché le contract de retraite

Par **gonder julie**, le **14/11/2016** à **16:51**

Bonjour,

J'ai fait une renonciation de succession à la mort de mon père, trop dette, il y a 2 ans.

Je viens de recevoir d'AGIRA une lettre, comme quoi, mon père bénéficiait d'une retraite complémentaire. Et qu'il voulait me verser cette somme.

Puis je l'accepter? malgré le refus de succession.

je vous remercie